

LE SECTEUR INFORMEL EN ALGERIE : APPROCHES, ACTEURS ET DETERMINANTS

Youghourta **BELLACHE***

Résumé

Le secteur informel en Algérie est peu étudié de manière directe et les approches proposées n'appréhendent pas les facteurs explicatifs d'entrée dans le secteur. L'analyse multidimensionnelle d'un échantillon représentatif de ménages d'une enquête menée à Bejaia en 2007 met en lumière l'hétérogénéité de ce secteur. L'analyse de régression logistique multinomiale met en évidence le rôle discriminant des caractéristiques sociodémographiques et du capital humain des actifs dans l'accès à l'emploi dans le secteur formel ou informel. Ceci conforte la thèse de la segmentation entre les deux secteurs (formel et informel) et accrédite l'idée d'un secteur informel de subsistance.

Mots clés : Algérie, Analyse multidimensionnelle, Emploi informel, Micro-entreprises, Régression logistique, Secteur informel.

Classification Jel : O17, J7, J21, J24, C14.

Introduction

L'économie informelle en Algérie est assez peu étudiée, en dépit de son poids significatif et croissant dans l'économie nationale. Les approches proposées pour appréhender le phénomène correspondent globalement aux différentes phases d'évolution de celui-ci : la période coloniale et les premières années de l'indépendance nationale; l'économie administrée, la période de transition à l'économie de marché. La transition économique engagée au début de la décennie 1990 se traduit par le recul du secteur public marchand et l'essor du secteur privé et notamment de l'auto-emploi, qui relève essentiellement du secteur

* Maître de conférences en sciences économiques, Université de Bejaia

informel au sens du BIT. Cette croissance de l'emploi informel a conduit à la segmentation du marché du travail (formel/ informel). Les quelques études réalisées se focalisent sur l'évaluation quantitative du phénomène ; elles n'appréhendent pas les facteurs explicatifs de l'accès au secteur informel qui conditionnent les politiques publiques de l'emploi (Archambault et Greffe, 1984 ; Adair et Bellache, 2009).

Notre étude, après un rappel des différentes approches de l'économie informelle en Algérie, vise à cerner les caractéristiques saillantes du secteur informel grâce à une analyse multidimensionnelle et à identifier, par une analyse de régression logistique multinomiale, les déterminants de l'accès à ce secteur pour un échantillon de 1252 actifs, tiré d'une enquête représentative menée auprès de 522 ménages dans la région de Bejaia en 2007¹.

La section 1 présente les différentes approches du secteur informel en Algérie. Les limites de celles-ci posent le problème de quantification de ce secteur. Seule l'approche du BIT permet dans une certaine mesure de cerner et de quantifier le phénomène. La section 2 examine l'expansion du secteur informel et évalue la taille de celui-ci selon les données de l'enquête nationale emploi de l'ONS de 2007 et celles de l'enquête ménages de Bejaia de la même année. La section 3 présente les caractéristiques du secteur informel en utilisant l'analyse multidimensionnelle et identifie les déterminants de l'accès au secteur informel, grâce à un modèle logistique multinomial.

¹ Il convient de rappeler qu'il n'y a pas eu jusqu'à présent d'enquête nationale sur le secteur informel en Algérie ; les enquêtes annuelles sur l'emploi de l'ONS fournissent des informations agrégées sur l'emploi informel mais non sur des caractéristiques individuelles des actifs informels. Ceci nous a conduits à réaliser une enquête spécifique dans la wilaya de Bejaia auprès d'un échantillon représentatif de 522 ménages. Le choix de cette région se justifie, outre le fait qu'il s'agit d'une région que nous connaissons le mieux (wilaya de résidence), par son fort dynamisme démographique et économique. En effet, avec une population estimée à 912577 habitants en 2008 (RGPH 2008) la wilaya de Bejaia compte parmi les 12 wilayas les plus peuplées de l'Algérie. Sur le plan économique, elle est classée en quatrième position en matière de création de PME privées, après Alger, Oran et Tizi ouzou, en 2007 ; la densité de la PME dans cette région est de 13,7 entreprises pour 1000 habitants, ce ratio est de 8,5 pour l'ensemble du pays (MPMEA, 2008).

1. Approches de l'économie informelle en Algérie

Quatre approches se dégagent de l'ensemble des études consacrées à l'économie informelle en Algérie. La première aborde le phénomène selon le concept de « petite production marchande » qui met l'accent sur l'expansion des petites activités marchandes et les formes « atypiques » de l'emploi (aides familiaux, apprentis, travail à domicile et pluriactivité); la seconde s'inscrit dans le cadre de l'économie administrée et se focalise sur l'« économie parallèle », qui a longtemps représenté le segment prédominant de l'économie informelle en Algérie. La troisième analyse le développement des activités et pratiques illégales notamment dans le contexte de la transition économique et politique en cours, en termes « d'illégalisation » de l'économie. La dernière est celle du BIT, qui fonde la définition du secteur informel (1993) et de l'emploi informel (2002) que nous adoptons dans cette étude pour appréhender et estimer l'ampleur du secteur informel.

1.1. La Petite Production Marchande (PPM) : prépondérance, soumission et précarité

Le concept de PPM, s'inscrit, en liaison avec le concept de marginalité, dans l'analyse fonctionnaliste du secteur informel qui considère celui-ci comme un ensemble d'activités soumises au secteur capitaliste et contribuant, de façon directe ou indirecte, à sa reproduction. Ces mécanismes de soumission et de reproduction ont fait l'objet de nombreuses analyses (Hugon, 1980a, 1980b; Penouil et Lachaud, 1985). Ce concept de PPM est repris par Bernard (1988) pour analyser le secteur informel en Algérie dont la petite production marchande constituerait le « cœur » d'après l'auteur. Au-delà de quelques caractéristiques communes (faible échelle des activités, organisation non capitaliste du travail, faiblesse du salariat notamment), la petite production marchande dans le contexte algérien recouvre des activités très diverses que Bernard (1980, 1988) a classées en 3 catégories plus ou moins homogènes. La *PPM domestique et des petits métiers*; la *PPM « non exploiteuse »*² et la *PPM clandestine*.

² Qualificatif utilisé par la charte nationale de 1976, qui reconnaît uniquement la petite propriété privée « non exploiteuse » par opposition à la grande et moyenne propriété implicitement considérée comme exploiteuse.

Une enquête sur l'industrie privée réalisée en 1975 par l'AARDES³ fait état de la forte dépendance de ces petites unités, particulièrement dans le domaine textile, aussi bien en amont (approvisionnement en matières premières et équipements) qu'en aval (commercialisation des produits) vis-à-vis des commerçants grossistes qui contrôlent ainsi tout le processus de production et de commercialisation. Cette situation traduit ainsi des rapports de subordination et de soumission qui étaient déjà très développés à l'époque coloniale (Liabès, 1984).

Cette approche présentant le secteur informel comme un secteur exploité par le secteur capitaliste (le capital commercial dans le cas de l'Algérie) présente des limites qui sont celles d'une approche globale ne tenant pas compte des spécificités des différents segments et de l'extrême hétérogénéité qui caractérise le secteur informel. Hugon (1980a, 1980b) considère que les petites activités marchandes sont co-capitalistes, en ce sens qu'elles accompagnent le développement des activités capitalistes (modernes) non seulement dans une logique de dépendance et de soumission mais aussi et souvent dans une logique de complémentarité et de concurrence. L'idée de l'exploitation de la main d'œuvre dans les unités informelles est à nuancer notamment à propos du cas des apprentis, dans la mesure où l'apprentissage est bénéfique à ces derniers, puisque qu'il leur offre une formation pratique et peu coûteuse (Mettelin, 1985) et conduit souvent à une activité indépendante (De Miras, 1987). Enfin, le capital commercial, comme l'a montré Liabès (1984), ne se contente pas de subordonner les petites unités industrielles en les contrôlant en amont et en aval, mais se convertit dans une large mesure en capital industriel.

1.2. L'économie parallèle : conséquence des dysfonctionnements de l'économie administrée

Selon les principaux tenants de cette approche (Benissad, 1984 ; Henni, 1991, 1994), l'économie parallèle représente la forme dominante de l'économie informelle en Algérie durant la phase de la planification centralisée de l'économie algérienne. Cette économie parallèle renvoie à l'existence d'un double marché, un marché admini-

³ Association algérienne sur la recherche démographique, économique et sociale. Les principaux résultats de cette enquête sont fournis par Bernard (1980, 1988, 1991) et Liabès (1984).

stré et un marché parallèle, et par conséquent un double système de prix, des prix administrés et des prix parallèles ou libres (Henni, 1991). L'économie parallèle recouvre un marché parallèle des biens et services, un marché parallèle de la monnaie et un marché parallèle des facteurs de production.

L'économie parallèle en Algérie se déroule essentiellement dans la sphère de la distribution⁴. L'économie informelle, au-delà de son caractère spéculatif dans les économies administrées, est foncièrement libérale (Henni, 1994, De Soto, 1994). Selon Henni (1994), l'économie informelle se distingue de l'économie officielle par le fait qu'elle se déroule en dehors du circuit légal (pour échapper aux coûts de la réglementation fiscale et sociale) mais elle constitue aussi un prélude à la formation d'une économie de marché, à l'image du capitalisme marchand de l'Europe médiévale qui a donné naissance par la suite au capitalisme industriel. Henni soutient enfin l'idée que l'économie parallèle est structurée en réseaux, dont les différentes catégories d'activités -production au noir, distribution et d'import-export, change et activités extra économiques relevant pour la plupart de l'économie criminelle -ne sont que les éléments d'un réseau, animé par un marchand assimilé à un véritable entrepreneur.

La thèse (implicite) de Henni présentant l'économie parallèle comme une forme de transition à l'économie de marché paraît fragile sur plusieurs points. D'abord, les activités informelles ne sont pas uniquement le résultat ou la réponse aux dysfonctionnements de l'économie administrée, elles sont aussi et dans une large mesure une conséquence du développement du secteur privé et de façon plus large du système capitaliste, qui pour abaisser ses coûts et maximiser ainsi ses profits informalise de plus en plus ses activités (recours au travail à domicile, à la sous-traitance, travail non déclaré, etc.) (Portes, Benton et Castells, 1989). Ceci est également vrai pour le cas de l'Algérie même si le capitalisme n'est pas aussi développé qu'ailleurs et peine toujours à se mettre en place. En outre, certaines activités informelles (activités de survie et pluriactivité) constituent une réponse aux conséquences sociales induites par les politiques d'ajustement et

⁴ Henni (1991) distingue l'économie parallèle de distribution de l'économie parallèle de production. Selon lui, c'est le premier type d'économie parallèle qui domine dans les économies centralement planifiées ; l'économie parallèle de production prévaut beaucoup plus dans les économies où l'offre est élastique.

le fonctionnement de l'économie de marché (Lautier, 1989, 1994). Il est également établi que le secteur informel n'est pas un secteur homogène, composé de micro-entreprises (capitalistes) animées uniquement par une logique de profit ; nombre des micro-entreprises informelles sont essentiellement animées par une logique sociale (Lautier, 1994). L'idée de la structuration de l'économie informelle en réseaux, dominés par des marchands, suggère la soumission des activités informelles au capital, qui ne reflète pas toute la diversité du secteur informel. Enfin, en se focalisant sur la sphère de la distribution, Henni néglige l'économie informelle de production, qui est loin d'être quantité négligeable.

1.3. L'«illégalisation de l'économie»

Dans ses analyses sur l'économie informelle en Algérie, Bounoua (1995, 1999, 2002), sans nier l'existence d'un secteur informel de subsistance, se focalise sur l'économie souterraine, qui connaît selon lui une expansion considérable dans l'actuel contexte de transition à l'économie de marché. En effet, la libéralisation de l'économie (particulièrement l'ouverture du commerce extérieur), accentuée par l'application du PAS à partir de 1994, a induit un développement remarquable de pratiques informelles et illégales aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (transfert illicite de capitaux à l'étranger, fraude et évasion fiscale, faux bilans, trafic de devise, corruption, etc.). L'auteur propose ainsi une grille d'analyse de l'économie informelle en cette période de transition économique et politique basée sur le concept d' «illégalisation de l'économie». Celui-ci désigne « le processus par lequel des agents économiques dont les activités économiques sont parfaitement légales sur le plan juridique sont amenés en raison de l'ambiguïté de la loi et de sa faible application à adopter des comportements illégaux en contournant par divers procédés plus ou moins légaux les lois et réglementations en vigueur en vue de s'assurer des gains individuels » (Bounoua, 2002). L'auteur impute le développement de ce phénomène d'illégalisation de l'économie⁵ «à l'absence d'un environnement juridique et institutionnel

⁵ Ce processus d'illégalisation se manifeste fortement dans le secteur du commerce extérieur où les pratiques illégales sont devenues courantes (fausse déclaration douanière, sociétés écrans, location de registres de commerce, fraude fiscale, défaut de registre de commerce, transfert illicite de capitaux par la majoration des prix à

adapté à cette phase particulière de transition à l'économie de marché» (Bounoua, 2002) et à une série de facteurs bureaucratiques (contraintes administratives, socio-fiscales, excès de la réglementation publique), juridiques (ambiguïté de la loi et sa faible application) et politiques (faiblesse des institutions et insuffisance des contrôles, corruption,...).

Cette approche, qui s'intègre dans une approche plus globale qui est celle de l'Economie Non Observée (ENO)⁶, soulève, cependant, un certain nombre de problèmes. D'abord, elle repose sur le seul critère de la légalité, qui n'est pas tout à fait pertinent pour cerner et appréhender les activités de l'économie informelle, dans la mesure où la frontière entre le légal et l'illégal n'est pas toujours nette et que certaines entreprises combinent activités légales et activités délictueuses. En outre, ce critère de la légalité ne permet pas de distinguer l'économie souterraine de l'économie criminelle. Cette approche par la légalité renvoie plus à la nature de l'Etat qu'aux structures économiques et sociales. L'enjeu devient alors plus politique qu'économique et interpelle l'Etat non seulement dans son rôle de régulation (institutionnelle) de l'économie mais surtout dans celui de la garantie du respect des lois et des règlements et de l'Etat de droit de façon générale.

1.4. L'approche du secteur informel selon le Bureau International du Travail (BIT)

Au regard de la multiplicité des définitions du secteur informel, émanant à la fois de chercheurs, universitaires et institutions nationales et internationales et dans un souci d'harmoniser les statistiques sur le secteur informel dans les différents pays, le BIT élabore en 1993 une définition consensuelle et opérationnelle du secteur informel (ILO, 1993). Le secteur informel est, selon la résolution de la 15^{ème} conférence internationale des statisticiens de travail du BIT de 1993, constitué des unités économiques (non agricoles) qui appartiennent, en tant qu'*entreprises individuelles*, au secteur institutionnel des ménages, qui *ne tiennent pas une comptabilité complète* et dont la person-

l'importation...) mais également dans le secteur immobilier dont le fonctionnement est informel.

⁶ L'ENO regroupe 4 composantes : illégale, souterraine, informelle et domestique (OECD, 2002).

nalité juridique est confondue avec celle des ménages dont elles dépendent et qui *ne sont pas enregistrées*. Ainsi, seront considérées comme relevant du secteur informel, les entreprises répondant, de façon séparée ou combinée, aux critères suivants : le statut juridique (entreprises individuelles), la non tenue d'une comptabilité complète, la taille de l'unité économique, inférieure à un certain seuil (5 ou 10 employés), le non enregistrement (administratif, fiscal ou social) de l'entreprise ou le non enregistrement de ses salariés, et enfin la situation dans la profession (l'auto-emploi des employeurs et indépendants et des aides familiaux). Cette définition du secteur informel exclut de son champ les activités relevant de l'économie souterraine, les activités agricoles ainsi que la production non marchande (production domestique destinée exclusivement à l'autoconsommation finale et l'autoconstruction notamment). L'emploi informel est un concept plus large qui regroupe le secteur informel et les emplois non déclarés des entreprises du secteur formel (BIT, 2002).

2. Contexte d'évolution et ampleur du secteur informel

Le développement du secteur informel intervient dans un contexte de restructuration et de libéralisation de l'économie, marqué par la précarisation de l'emploi et la promotion du secteur privé dominé par la micro-entreprise.

2.1. Contexte d'évolution du secteur informel

L'aggravation de la crise économique et sociale à partir de la moitié des années 1980 a conduit à la mise en œuvre progressive de réformes libérales visant à instaurer l'économie de marché. Celles-ci connaissent un élargissement et une nette accélération à partir de 1994, à l'occasion de l'application du programme d'ajustement structurel (1994-1998). Le démantèlement du secteur public marchand s'accompagne d'une forte expansion du secteur privé (informel). Le chômage, en dépit de sa baisse ces dernières années, demeure élevé. Il résulte de la conjonction de la croissance démographique, de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail (dont le taux d'activité s'élève de 3,86% en 1987 à 9,59% en 1998 (BIT, 2003) et des suppressions d'emplois massives dans le secteur public économique⁷.

⁷ Le bilan établi par l'Inspection générale du travail (1998) fait état de la dissolution de 815 entreprises dont 134 EPE et 679 EPL durant la période (1994-1997). Les

En dépit du phénomène de transition démographique entamé vers la deuxième moitié de la décennie 1980, l'augmentation de la population algérienne se caractérise par un accroissement plus important de la population en âge de travailler (15-60 ans). Alors qu'elle était globalement stable dans les années 1970 et 1980 (50% entre 1965 et 1985), la part de la population en âge de travailler dans la population totale passe de 55% en 1990 à 65% en 2005 (FEMISE, 2006).

2.2. Un secteur privé en expansion et dominé par la micro-entreprise

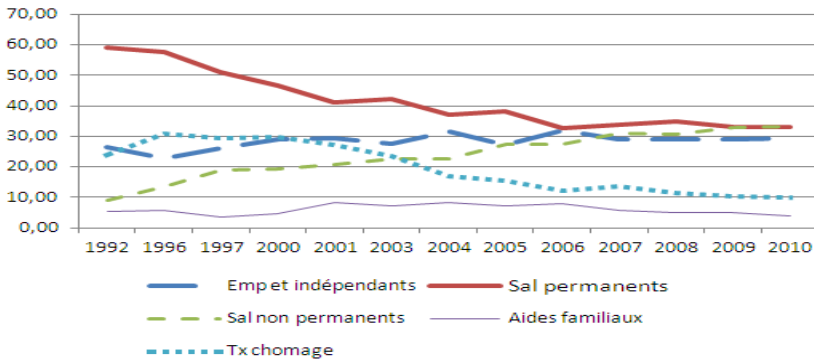
Les mesures prises dans le cadre de la libéralisation de l'économie, le démantèlement du secteur public économique dans le cadre de l'application du PAS ainsi que les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprises (dispositif ANSEJ notamment) ont permis un développement remarquable du secteur privé : 91% des entreprises recensées en 2005 ont été créées après 1990 (Adair et Bellache, 2008). La promulgation et l'application effective de la loi d'orientation sur la PME (2001) a induit une dynamique de la PME privée : 30 000 nouvelles unités sont créées en moyenne chaque année à partir de 2002, correspondant en moyenne à 90 000 nouveaux postes d'emplois (MPMEA, 2007). Parallèlement, les PME publiques enregistrent une régression en raison du phénomène de la privatisation (MPMEA, 2007). Le secteur de la PME est largement dominé par les micro-entreprises (moins de 10 salariés) qui représentent plus de 94% de la population totale des PME et employant 46% du total des salariés (MPMEA, 2007). Ces PME se concentrent essentiellement dans les services (46,2%), notamment aux ménages et aux entreprises, l'hôtellerie, le commerce, le transport et la distribution ; le BTP (34,1%) et dans l'industrie manufacturière (agroalimentaire notamment) (18,48%) (MPMEA, 2007). Le secteur de l'artisanat est constitué quasi-totalement (99,2%) de l'auto-emploi (artisans individuels). Ces derniers emploient généralement des aides familiaux (au minimum un). Les entreprises ou coopératives artisanales ne représentent qu'une infime proportion (0,7%) (MPMEA, 2007).

secteurs les plus touchés sont le BTP et l'industrie. Les pertes d'emplois globales s'élèvent à 405000 postes dont : 212 960 licenciements ; 50 700 départs volontaires ; 100 840 mis en chômage technique et 40 531 départs en retraite anticipée (Musette *et al*, 2003).

2.3. Expansion de l'emploi indépendant et précaire

Les enquêtes emploi de l'ONS, révèlent de façon éclatante l'essor de l'auto-emploi et de l'emploi salarié précaire au cours de ces deux dernières décennies. Cette évolution a induit une modification de la structure de l'emploi au détriment du salariat permanent et en faveur de l'auto-emploi. L'effectif des employeurs et indépendants, dont (83,5%) sont des indépendants selon l'enquête ménages de 2007 (ONS, 2008), a plus que doublé, tandis que l'effectif des salariés permanents augmente à peine alors que sa part relative dans la population occupée baisse de plus de la moitié (59%) en 1992 (46,6%) en 2000 à un tiers (32,9%) en 2010. Le salariat non permanent a connu une expansion considérable (son volume a été multiplié par 7,4 entre 1992 et 2010). Sa part relative dans la population occupée est passée de moins de 10% en 1992 à un tiers (33,3%) en 2010, dépassant ainsi, pour la première fois, en 2010, le volume du salariat permanent. Le salariat non permanent est essentiellement occupé par le secteur privé (2135 000, soit 79,6% du total des salariés non permanents selon l'enquête emploi 2007) et se développe aussi de façon significative dans le secteur public, notamment dans le cadre des dispositifs publics d'emplois temporaires (CPE, ESIL, AIG, TUPHIMO...) de lutte contre le chômage. Le taux de chômage (apparent), après une augmentation durant la décennie 1990, connaît durant cette dernière décennie une baisse considérable (29,7% en 2000 et à peine 10% en 2010). Il est frappant de constater que cette baisse du taux de chômage s'accompagne d'une augmentation quasi-symétrique de l'emploi salarié non permanent (graphique 1) mais aussi de l'emploi indépendant qui est essentiellement informel (pour deux tiers selon l'enquête emploi ONS de 2007). Cette expansion de l'emploi indépendant et de l'emploi salarié précaire traduit ainsi l'expansion de l'emploi informel qui recouvre outre les employeurs non déclarés et les aides familiaux, des travailleurs non déclarés et occasionnels.

Graphique 1 : Evolution et structure de la population occupée (1992-2010)



Source : établi à partir des données de l'ONS

2.4. Estimation de la taille du secteur informel et de l'emploi informel

Le secteur informel en Algérie a fait l'objet, depuis 1988, de quelques tentatives de mesure. La taille de celui-ci diffère d'un auteur à un autre, parfois dans des proportions importantes, en fonction de l'approche utilisée (directe ou indirecte), des critères retenus et des sources mobilisées (RGPH, enquête MOD, enquête Emploi-Salaires, enquête LSMS, statistiques administratives, etc.). Au-delà de la variabilité des résultats obtenus, ces différentes estimations, réalisées de façon sporadique, mettent en évidence l'ampleur et la progression continue de l'emploi informel : 19,5% de l'emploi total urbain en 1977 ; 25,4 à 25,6 % en 1985 ; 32,9 à 47,9% en 1992 ; 30,2 à 48,7% en 1996 et 50% en 1997 (Adair et Bellache, 2008) et 41,3% au cours de la décennie 2000 (Jutting et Laiglesia, 2009).

2.4.1. Estimation selon l'enquête emploi nationale de l'ONS (2007)

L'utilisation des données de l'enquête emploi de l'ONS de 2007 permet une estimation du secteur informel sur la base de la définition du BIT (ILO, 1993), qui repose sur plusieurs critères (taille de l'unité économique, statut dans la profession, absence d'enregistrement statistique ou réglementaire, non tenue d'une comptabilité et statut juridique) et aboutit à des résultats disparates (tableau 1)⁸.

⁸ Pour le détail des estimations, voir Bellache (2010).

Tableau 1 : **Estimations du secteur informel et de l'emploi informel selon l'enquête emploi de 2007**

Critères	% emploi total non agricole	% emploi total	% emploi privé tot non agric	% emploi privé total	% total des employeurs et indépendants	Observation
Situation dans la profession	29.4	25.4	48.9	38.9		Légèrement sous-estimé
Affiliation à la sécurité sociale	43.7*	37.8*	72.7*	57.9*		
Taille (<5 employés)	43.8 (2004)					
Statut juridique (entreprises individuelles)	47.7 (2001)					Surestimé
Immatriculation au RC (employeurs et indépendants)					64.5	Surestimé**
Affiliation à la SS (CASNOS)					70.1	Surestimé**
Mode d'imposition					66.3	Surestimé**
Tenue de comptabilité					26.1	Surestimé**

Source : élaboré par nos soins

* *emploi informel*

***surestimation liée à l'incorporation des 531 000 employeurs et indépendants agricoles dont la quasi-totalité ne souscrit à aucun enregistrement (administratif, fiscal et social) et ne tiennent pas de comptabilité. La non affiliation à la sécurité sociale est plus élevée dans l'agriculture (89.6%)*

2.4.2. Estimation selon l'enquête ménages de Bejaia (2007)

L'estimation de la taille de l'emploi informel, en utilisant les données de l'enquête ménages de Bejaia (annexe1), aboutit à un résultat sensiblement identique à celui de l'enquête nationale (43%). Celui du secteur informel est différent (22%).

Tableau 2 : la taille du secteur informel à Bejaia (2007)

	Effectif	Effectif employé	Employeurs et employés
Formels purs (employeurs et indépendants)	143	333	476
Informels « purs »	45	27	72
Informels « purs » (y compris travailleuses à domicile)	126	27	153
Informels « hybrides »	38	34	72
Total informel	164	61	225
Total	226	394	620
% informel	36,7%	15,4%	36,2%
Emploi total non agricole	1021		
Emploi total privé non agricole	694		
Part du secteur informel dans l'emploi total non agricole	22,0%		
Part du secteur informel dans l'emploi total privé non agricole	32,4%		

Source : composé par nos soins

En retenant la définition stricte du BIT du secteur informel qui prend en considération uniquement les actifs des entreprises du secteur informel, celui-ci engloberait 225 actifs (salariés et non-salariés), soit 22% de l'emploi total non agricole et 32,4% de l'emploi total privé non agricole (tableau 2). L'emploi informel (BIT, 2002) qui recouvre le secteur informel (emplois du secteur informel) et le travail non déclaré du secteur formel s'élèverait à 441 emplois, soit 43,1% de l'emploi total non agricole et 63,5% de l'emploi total privé non agricole (tableau 3).

Encadré 1 : Employeurs et indépendants, emploi non agricole et emploi privé non agricole à Bejaia (2007)

Les employeurs et indépendants formels « purs » (143) désignent les employeurs et indépendants qui sont à la fois immatriculés au registre de commerce (RC), affiliés à la caisse de sécurité sociale (CASNOS) et payant les impôts.

Les employeurs et indépendants informels « purs » (126 = 45 employeurs et indépendants hors travailleuses à domicile + 81 travailleuses à domicile) désignent les employeurs et indépendants qui sont ni immatriculés au registre de commerce (RC), ni affiliés à la caisse de sécurité sociale (CASNOS) et ne payent aucun impôt.

Les employeurs et indépendants informels « hybrides » (38) sont intermédiaires entre les formels purs et les informels purs ; ils désignent les employeurs et indépendants qui sont immatriculés au registre de commerce (RC) mais qui ne sont pas affiliés à la CASNOS et ne payent pas d'impôts.

Emploi total non agricole = employeurs et indépendants non agricoles (226) + travailleuses à domicile (81) + aides familiaux non agricoles (53) + salariés non agricoles du public et du privé (596) + apprentis (19) + travailleurs occasionnels (46) = **1021**

Emploi total privé non agricole = employeurs et indépendants non agricoles (226) + travailleuses à domicile (81) + aides familiaux non agricoles (53) + salariés du privé non agricole (269) + apprentis (19) + travailleurs occasionnels (46) = **694**

Tableau 3 : Les catégories de l'emploi informel à Bejaia (2007)

	Effectif	%
employeurs et indépendants informels « purs » + « hybrides » (hors travailleuse à domicile)	83	
travailleuses à domicile	81	
aides familiaux non agricoles (1)	53	
Apprentis	19	
Salariés (permanents et non permanents) non assurés du secteur privé non agricole (2)	131	
Emploi secondaire des salariés du secteur public et privé (3)	28	
Travailleurs occasionnels (4)	46	
Total emploi informel	441	
Emploi total non agricole	1021	
Emploi total privé non agricole	694	
Part de l'emploi informel dans l'emploi total non agricole		43,1
Part de l'emploi informel dans l'emploi total privé non agricole		63,5

Source : composé par nos soins

(1) Aides familiaux non agricoles (53) = aides familiaux agricoles et non agricoles (66) – Aides familiaux agricoles (13)

(2) Salariés (permanents et non permanents) non assurés du secteur privé non agricole (131) :

5 des 131 salariés non assurés du secteur privé non agricole exercent un emploi secondaire.

(3) Emploi secondaire des salariés du secteur public et privé (28) :

33 salariés (25 dans le secteur public et 8 dans le secteur privé) exercent un emploi secondaire. La différence (5=33-28) est comptabilisée parmi les salariés non assurés.

(4) *Travailleurs occasionnels (46): 46 des 262 chômeurs identifiés par l'enquête (soit 17,5%) ont déclaré exercer un travail occasionnel qui constitue leur principal moyen de subsistance.*

3. Caractéristiques du secteur informel à Bejaia : essai de typologie et déterminants de l'informalité

L'analyse des données de l'enquête menée à Bejaia en 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 522 ménages, soit 1252 actifs (et près de 1000 actifs occupés) permet, d'une part, d'élaborer une typologie des actifs (salariés et non-salariés) grâce à l'analyse multidimensionnelle, et d'autre part d'identifier les déterminants de l'informalité par le *modèle logit multinomial*.

3.1. Typologie des actifs informels

L'analyse de trois sous-échantillons : employeurs et indépendants (226), salariés du secteur privé non agricole (236) et travailleuses à domicile (81), tirés de l'échantillon global de l'enquête permet de cerner les caractéristiques saillantes des actifs informels (salariés et non-salariés) et de proposer ainsi des typologies significatives.

3.1.1. Typologie des micro-entrepreneurs : formels purs, informels purs et informels « hybrides ».

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) appliquée au sous-échantillon des non-salariés (226) a porté sur 17 variables⁹, soit 49 modalités (graphique 3, annexe 5). L'analyse multidimensionnelle (deux facteurs expliquent 52,98% de l'inertie), précédée de la construction d'une nouvelle variable composite (informalité), sur la base de l'enregistrement administratif (possession ou non du RC), fiscal (paiement ou non des impôts) et social (affiliation ou non à la CASNOS) permet de distinguer trois groupes : les *entrepreneurs formels* ; les *informels hybrides* ; les *informels purs*.

Les *entrepreneurs formels* (143) représentent près de deux tiers (63,2%) de l'ensemble des entrepreneurs ; ils sont plutôt des hommes,

⁹ Il s'agit des variables suivantes : informalité, genre, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, statut du premier emploi occupé, secteur d'activité, ancienneté dans l'activité, lieu d'exercice de l'activité, effectif employé, chiffre d'affaires annuel, type de clientèle, lieu d'approvisionnement, besoin de financement, financement de la création de l'activité, tenue de la comptabilité, raisons de choix de l'activité.

mariés, relativement âgés (30-49 ans ; plus de 50 ans) et qui disposent d'une compétence professionnelle (formation professionnelle avec le niveau secondaire ou moyen). Il s'agit d'entrepreneurs « expérimentés » qui exercent leur activité depuis plus de 10 ans. La recherche d'un statut meilleur et/ou de revenus élevés explique le choix de leur activité (logique d'accumulation). Ils exercent dans l'industrie, leur activité est réalisée dans un établissement (ou local professionnel) et emploient un effectif de 1 à 4 employés (micro-entreprises). Leur chiffre d'affaires est élevé (3 à 9 SNMG/an) et ils tiennent une comptabilité de façon régulière. Leur clientèle est composée à la fois d'entreprises privées et de particuliers ; ils s'approvisionnent auprès des grossistes et/ou des importateurs. Ils ont financé la création de leur activité grâce à un crédit bancaire ou un crédit fournisseur auxquels ils font également appel pour le financement de leur activité courante.

Les *informels purs* (45) représentent 19,9% de l'ensemble des entrepreneurs ; il s'agit d'indépendants (n'employant aucun salarié), issus du salariat informel et ayant un très faible niveau d'instruction (niveau primaire ou sans instruction). Le choix de leur activité est dicté par la nécessité de subvenir à leurs besoins (logique de reproduction sociale). Ils exercent dans la branche commerce, essentiellement dans la rue ou sur le marché et ne tenant aucune comptabilité. Leur revenu est très faible (CA annuel compris entre 1/2 et 1 SNMG annuel) voire moyen (1 à 3 SNMG). Le financement de l'activité est assuré grâce à la famille ; ils s'approvisionnent auprès des grossistes et/ou du marché noir.

Les *informels hybrides* (38), non affiliés et non imposés, représentent 16,8% de l'ensemble des entrepreneurs ; Il s'agit de jeunes entrepreneurs (exerçant depuis moins de 4 ans), essentiellement des femmes, célibataires. Ils accèdent au marché du travail directement sous le statut d'indépendant puisqu'il s'agit de leur premier emploi. Ils exercent dans le secteur des services (hors commerce) et tiennent une comptabilité mais de façon irrégulière. Leur clientèle est composée de particuliers et le règlement des clients se fait exclusivement en espèces. Le financement de la création de l'activité est assuré par l'épargne personnelle ou familiale.

3.1.2. Typologie des travailleuses à domicile

L'analyse du sous-échantillon des travailleuses à domicile (81) a porté sur 13 variables pertinentes¹⁰ correspondant à 39 modalités. La variable à expliquer (type d'activité) comporte 3 modalités : *activité-1* (couture et confection), *activité-2* (préparation de produits alimentaires) et *activité-3* (prestation de services). L'analyse des résultats de cette AFCM sur le plan factoriel F1-F2 (45,4% de l'inertie totale) (graphique 1. annexe 5) permet de caractériser les 3 types de travailleuses à domicile : les *couturières* (activité-1), les *sous-traitantes de produits alimentaires* (activité-2) et les *prestataires de services* (activité-3).

Ainsi, les femmes exerçant des activités de services à domicile (coiffure, cours à domicile, garde d'enfants...) sont essentiellement jeunes (moins de 30 ans), célibataires, exerçant depuis au plus 3 ans et disposant d'une compétence professionnelle (formation professionnelle). Par opposition aux travailleuses à domicile « prestataires de services », les femmes exerçant à domicile des activités de transformation (couture et confection et préparation de produits alimentaires) sont mariées, beaucoup plus âgées (50 ans et plus), analphabètes (sans instruction) mais « expérimentées » (exerçant depuis au moins 10 ans) et dont le revenu de l'activité est relativement élevé (supérieur ou égal à 2 fois le SNMG annuel). Les travailleuses à domicile se livrant à l'activité de « couture et de confection » appartiennent à des familles nombreuses (7 membres et plus), disposant d'un revenu principal mensuel relativement élevé (1,5 à 2,5 fois le SNMG)¹¹ et qui disent assimiler l'activité à domicile à un loisir. Leur activité génère un CA non négligeable (variant entre 1 et 2 SNMG annuel) et vendent leur production à des particuliers et aux voisins. En revanche, dans l'activité «préparation de produits alimentaires», les travailleuses à domicile appartiennent plutôt à des ménages pauvres (sans revenu principal du ménage), de taille moyenne (6 membres au plus) et pour qui

¹⁰ Il s'agit du type d'activité, l'âge, la situation matrimoniale, la taille du ménage, le niveau d'instruction, le revenu du ménage, le temps de travail (ancienneté), le volume de travail hebdomadaire, le chiffre d'affaires annuel, les raisons d'exercice du travail à domicile, le type de clientèle, le lieu d'approvisionnement, et le financement de l'activité.

¹¹ Le niveau relativement élevé du revenu principal du ménage pourrait s'expliquer par la présence au sein de celui-ci de plusieurs revenus (famille nombreuse).

l'activité à domicile est l'unique source de revenu puisque la raison principale du travail à domicile est de subvenir aux besoins de la famille. Leur clientèle est représentée par les entreprises privées qui sous-traitent (commerçants).

3.1.3. Typologie des salariés : la segmentation salariée formels vs. salariés informels

Le sous échantillon des salariés du secteur privé non agricole est composé de 236 actifs, soit 42,6 % de l'ensemble des salariés permanents non agricoles (553). Nous avons identifié 98 (soit 41,5%) salariés informels.

L'analyse multidimensionnelle¹² (deux facteurs expliquent 56,75% de l'inertie) permet de distinguer le groupe des *salariés formels* de celui des *salariés informels* (graphique 2. annexe 5). Le salarié formel correspond ici au salarié assuré et le salarié informel est défini comme un salarié non assuré, c'est-à-dire non déclaré à la caisse nationale de l'assurance sociale (CNAS).

Les salariés du secteur formel sont relativement âgés (plus de 30 ans) et disposant d'un niveau d'instruction élevé (secondaire et supérieur) ; il s'agit de salariés plutôt stables (exercent depuis au moins 4 ans), travaillant en moyenne 40 heures par semaine (durée légale) et exerçant dans le secteur de l'industrie où le salaire est au minimum égal au SNMG (12 000 DA). En revanche, les salariés du secteur informel se distinguent par un faible niveau d'instruction et une faible rémunération (salaire inférieur au SNMG). Ils exercent, depuis peu de temps (3 ans au plus), dans le secteur des services (commerce compris) où l'emploi est précaire et la durée de travail flexible.

3.2. Les déterminants de l'accès au secteur informel : le rôle des variables démographiques et du capital humain

Pour cerner les déterminants de l'accès aux segments du secteur informel (salarariat et auto-emploi), nous avons estimé, à l'aide du modèle logistique multinomial, une équation de l'offre de travail globale (annexe 4). Les résultats du modèle estimé selon le maximum de vrai-

¹² L'ACM a porté sur 11 variables pertinentes (soit 37 modalités) : assurance des salariés, genre, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, ancienneté dans l'activité, secteur d'activité, revenu mensuel de l'activité principale, volume de travail (hebdomadaire), statut dans l'emploi antérieur ; et exercice ou non d'une activité secondaire.

semblance (tableau 1. annexe 2) pour l'ensemble des actifs (1252) sont de qualité assez bonne. Les variables explicatives sont significatives (le χ^2 est très significatif) du positionnement des individus dans les différents segments. Le pouvoir explicatif (le pseudo R^2 est de 40,9%) est relativement élevé et la capacité prédictive du modèle est satisfaisante (50,5% des individus de l'échantillon sont correctement classifiés).

Les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail et particulièrement aux segments du secteur informel reposent sur l'influence des variables relatives à la démographie et au niveau du capital humain quant à l'accès au secteur informel.

3.2.1. Le rôle des caractéristiques sociodémographiques

Les variables sociodémographiques (genre, âge et situation matrimoniale des actifs) exercent une influence quant à l'accès à tel ou tel segment du marché du travail. En effet, le fait d'être un homme accroît le logarithme des chances de choix d'accéder au marché du travail comme salarié dans les secteurs formel et informel et comme indépendant dans le secteur formel plutôt que de rester au chômage (les hommes ont respectivement 1,29 ; 1,23 et 1,22 plus de chances relativement aux femmes). En outre, un homme a plus de chances d'accéder au secteur formel (plus comme indépendant que comme salarié) que de travailler comme salarié dans le secteur informel. En revanche, le fait d'être une femme accroît la probabilité d'accès au secteur informel comme indépendante relativement aux chômeurs et aux autres groupes. Ceci s'explique par l'importance du travail à domicile exercé par les femmes (révélé par l'analyse descriptive des données de l'enquête) et qui représente presque un tiers de l'emploi indépendant (et presque la moitié de l'emploi indépendant informel). L'âge augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail (formel et informel) relativement aux chômeurs. On note également que les individus âgés ont plus de chances d'exercer comme indépendants que comme salariés dans le secteur informel.

Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être marié augmente considérablement la probabilité d'accès à un emploi particulièrement dans le secteur formel (salarié ou entrepreneur) relativement aux chômeurs. On observe également que les individus mariés ont plus de chances d'accéder au secteur formel qu'au secteur informel. Ainsi, les célibataires ont plus de chances de rester chômeurs ou de s'employer

dans le secteur informel plutôt que dans le secteur formel. Le fait que les individus mariés aient plus de chances que les célibataires d'accéder au marché du travail (notamment formel) peut s'expliquer par une recherche plus active d'emploi (via notamment les réseaux personnels et familiaux) dictée par la nécessité de subvenir aux besoins de son ménage.

3.2.2. Le rôle du capital humain

Le niveau du capital humain, approximé par la variable niveau d'instruction, joue un rôle important dans l'accès aux segments formel et informel du marché du travail. Par rapport au niveau d'instruction le plus élevé (niveau supérieur), le fait d'avoir un faible niveau d'instruction augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail informel particulièrement comme indépendant relativement aux chômeurs, d'une part, et réduit le logarithme des chances de choix d'accès aux segments formels du marché du travail d'autre part (les individus ayant au plus un niveau d'instruction primaire ont respectivement 4,3 et 8,5 fois moins de chances de travailler comme salarié et indépendant dans le secteur formel par rapport aux chômeurs). On note aussi que le fait d'avoir suivi une formation professionnelle accroît considérablement la probabilité d'accès à une activité indépendante dans le secteur informel. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle réduit la probabilité d'accéder au secteur formel comme salarié ou comme indépendant relativement aux chômeurs. Ceci indique, d'une part, que la formation professionnelle, axée sur les métiers traditionnels (bâtiment, électricité, ...) est valorisée dans le secteur informel plutôt que dans le secteur formel et d'autre part renseigne sur l'inadéquation entre les formations offertes par les centres de formation et d'apprentissage (CFPA) et les besoins des entreprises « modernes » d'où les difficultés d'insertion des jeunes sortis de ces centres sur le marché du travail formel (Adair et Bellache, 2009).

3.2.3. La mobilité socioprofessionnelle et le milieu de résidence

Le modèle estimé montre que la mobilité socioprofessionnelle agit négativement sur l'accès à l'emploi aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel. Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'avoir exercé un emploi antérieur réduit la probabilité de retrouver un emploi particulièrement dans le secteur formel, relativement aux chô-

meurs. Ce constat est conforme au premier modèle de Fields (1975) qui postule que les chômeurs ont plus de chance d'accéder à un emploi dans le secteur formel que les actifs du secteur informel (ayant ou non exercé un emploi antérieur). En effet, leur disponibilité, qui permet une recherche d'emploi plus efficace, ainsi que leur niveau d'instruction relativement plus élevé (par rapport à celui des actifs du secteur informel¹³) expliquent cet état de fait. Enfin, le milieu de résidence (urbain ou rural) n'exerce aucune influence sur la probabilité d'accès au marché du travail (formel ou informel).

Conclusion

Le modèle de développement adopté au lendemain de l'indépendance, basé sur des investissements massifs dans l'industrie et le BTP, à travers les fortes créations d'emplois qu'il a induites, avait quasiment occulté l'existence du secteur informel, confiné dans la sphère de la distribution. La crise qui se développe à partir de la fin des années 1980 et les réformes économiques qui s'en étaient suivies et qui atteignent leur summum avec l'application du PAS en 1994 ont induit une forte expansion des activités informelles qui apparaîtront comme des réponses et des adaptations à la nouvelle situation.

Étant imprégnée à la fois des caractéristiques de l'économie administrée et de celles de l'économie de marché en construction, l'économie informelle en Algérie est de type hybride en ce sens qu'elle combine à la fois les caractéristiques de l'économie parallèle, un concept spécifique aux pays socialistes (notamment de l'Europe de l'Est) et celles du secteur informel, utilisé initialement pour le cas des pays africains.

Les estimations établies sur la base des enquêtes-emploi de l'ONS et de l'enquête de Bejaia révèlent l'ampleur de celui-ci ainsi que sa progression. L'analyse en coupe instantanée des données de l'enquête de Bejaia a permis, d'une part, de mettre en évidence l'extrême hétérogénéité qui caractérise le secteur informel et d'autre part d'esquisser une typologie des micro-entrepreneurs informels se déclinant en « informels purs » et « informels hybrides » et des travailleuses à domicile en trois catégories : les « couturières », les « sous-traitantes » de produits

¹³ Deux chômeurs sur cinq ont au minimum un niveau secondaire et près d'un chômeur sur cinq a un niveau supérieur (Enquêtes emploi ONS, 2007 et 2008 ; enquête Bejaia, 2007).

alimentaires et les «prestataires de services» et également d'identifier les caractéristiques saillantes des actifs salariés informels. L'analyse de régression logistique a permis de mettre en évidence le rôle discriminant des caractéristiques sociodémographiques et du capital humain des actifs dans l'accès à l'emploi dans le secteur formel ou informel.

Globalement, la faiblesse du capital humain dans le secteur informel, la prédominance des jeunes et des femmes-deux catégories particulièrement touchées par le chômage-, la faiblesse des liens avec le reste de l'économie ainsi que le faible niveau des revenus informels (salariaux et non salariaux), tout en confortant la thèse de la segmentation entre les deux secteurs (formel et informel), accèdent l'idée d'un secteur informel de subsistance. Il convient de souligner que les résultats de l'étude empirique sont à relativiser au regard de la taille réduite de l'échantillon (522 ménages) ainsi que sa limitation géographique (région de Bejaia). En prolongement de cette étude, notre recherche en cours porte sur un échantillon plus important et réparti sur plusieurs régions (Béjaia, Tlemcen, Alger et Tizi ouzou) et vise, en outre, à affiner l'analyse de la mobilité des actifs (formels et informels) selon une perspective longitudinale.

Références bibliographiques

Adair P & Bellache Y, (2009). «Emploi informel et dispositifs publics d'aide à la création d'activités en Algérie». *In Emploi et politiques sociales, tome I*, Ed. Harmattan, Paris. (Sous la direction de T. Barnay et F. Legendre).

Adair P & Bellache Y, (2008). «Développement des PME et secteur informel en Algérie». Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), Alger.

Bellache Y, (2010). «L'économie informelle en Algérie. Approche par enquête auprès des ménages. Le cas de Bejaia». Thèse de doctorat, Université Paris Est Créteil et université de Bejaia, Paris-Alger.

Archambault E et Greffe X, 1984. Les économies non officielles, Ed. La découverte, Paris.

Benissad H, (1984). «L'économie informelle en Afrique». *In Les économies non officielles*. Ed. La Découverte, Paris. (Sous la direction de E. Archambault et X. Greffe).

Bernard C, (1991). «Fin d'une certaine mobilisation salariale et pluriactivité». *In Nouvelles logiques marchandes au Maghreb :*

l'informel dans les années 80, CNRS, Paris. (Sous la direction de C. Bernard).

Bernard C, (1988). «En Algérie, une « nouvelle » valeur, l'auto-emploi ?». In *Revue Tiers Monde*, n° 114, avril-juin, Paris.

Bernard C, (1980). «Les activités dites non exploiteuses. Recherche sur la signification du concept de « petite production marchande » en milieu urbain à partir de quelques cas algériens». In *Revue Tiers Monde*, t. XXI, 82, avril-juin, Paris.

BIT, (2003). «Rapport Général, Rapport pour la 17^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève.

BIT, (2002). Travail décent et économie informelle», Conférence Internationale du Travail, 87^{ème} session, Genève.

Bounoua C, (2002). «Le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie algérienne». In *Revue Economie et management*, n° 1, université de Tlemcen, Tlemcen.

Bounoua C, (1999). «Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie». In *Les Cahiers du CREAD*, n°50, Alger.

Bounoua C, (1995). «L'économie parallèle en Algérie ». In *Cahiers du GRATICE*, n°9, Paris.

Charmes J, (2009). «Concepts, mesures et tendances». In *L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable*. Centre de développement de l'OCDE, Paris. (Sous la direction de J. P. Jutting et J. R. Laiglesia).

De Miras C, (1987). «De l'accumulation de capital dans le secteur informel». In *Cahiers des sciences humaines, ORSTOM*, vol 23 n°1, Paris.

De Soto H, (1994). «L'autre sentier, la révolution informelle dans le tiers monde». Ed. La Découverte, Paris.

FEMISE, (2006). «Profil pays Algérie». Institut de la Méditerranée (France) et Economic Research Forum (Egypt).

Fields G S, 1975. «Rural urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activity in LDCs». In *Journal of Development Economics*, June, n°2.

Hammouda N.E, (2006). «Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation». In *Informatisation des économies maghrébines, CREAD, Alger*. (Sous la direction de S. Musette et J. Charmes).

Henni A, 1994. «Ajustement, économie parallèle et contre-société». In *NAQD*, n° 7, Réajustement structurel & systèmes politiques, Alger.

- Henni A, (1991).** «*Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*». Ed. ENAG, Alger.
- Hugon P, (1980) a.** «Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (Essai de typologie)». In *Revue Tiers Monde*, n° 82, Paris.
- Hugon P, (1980)b.** «Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital, peut-on dépasser le débat ?». In *Revue Tiers Monde*, n°82, Paris.
- ILO, (1993).** «*Statistics of employment in the informal sector*», International Labour Office, Geneva.
- Jutting J. P et Laiglesia J. R, (2009).** «*L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable*». Ed. Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Lautier B, (1994).** «*L'économie informelle dans le tiers monde*». Ed. La Découverte, Paris.
- Liabes D, (1984).** «*Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962 – 1982. Propositions pour l'analyse des couches sociales en formation*». CREA, Alger.
- MADR, (2003).** «Recensement Général de l'Agriculture (RGA)-2001». Rapport général des résultats définitif, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, juin, Alger.
- Mettelin P, (1985).** «Les conflits d'interprétation». In *Le développement spontané*. Ed. Pédone, Paris. (Sous la direction de M. Penouil et J.P. Lachaud).
- MPMEA, (2007).** «Bulletin d'information économique». Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger.
- MPMEA, (2008).** «Bulletin d'information économique». Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger.
- Musette M S, Hamouda N E & Isli M A, (2003).** «Marché du travail et emploi en Algérie, éléments pour une politique nationale d'emploi». Bureau International du Travail, Alger.
- OECD, (2002).** «*Measuring the Non Observed Economy: A Handbook*». OCDE, Paris.
- ONS, (2008).** «Enquête emploi auprès des ménages (2007)». Office National des Statistiques, Alger.
- Portes A, Castells M & Benton L A, (1989).** «*The informal economy studies in advanced and less developed countries*». John Hopkins University Press, Baltimore and London.

Penouil M & Lachaud J. P, (1985). «*Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique*». Ed. Pédone, Paris.

ANNEXES

Annexe1 : L'enquête sur le secteur informel en 2007 dans la wilaya de Bejaia

L'enquête sur le secteur informel dans la wilaya de Bejaia réalisée en 2007 a porté sur un échantillon de 522 ménages, soit 3378 individus, concentrés essentiellement dans les grands centres urbains de la région et réparties sur 12 communes (6 grandes communes urbaines et 6 communes rurales). L'échantillon des ménages a été tiré de façon aléatoire au niveau des districts appartenant aux 12 communes retenues. Ces dernières représentent près d'un quart du total des communes de la wilaya et regroupent plus de la moitié (53%) de l'ensemble des ménages de la wilaya recensés à l'occasion de l'opération de pré-recensement pour 2008 effectué en 2007. L'échantillon des ménages enquêtés est affecté de deux biais. Le premier est relatif à la surreprésentation des ménages urbains par rapport aux ménages ruraux (l'enquête a été menée essentiellement au niveau des grands centres urbains et au niveau des districts urbains dans les communes rurales retenues). Le second biais est lié à la qualité de certaines informations recueillies. Dans certains cas, ce sont les femmes qui ont répondu à la place de leurs maris absents lors du passage des enquêtrices. Ce qui a donné lieu parfois à des réponses imprécises ou à des données manquantes.

Annexe 2 :

Tableau 1 : Estimation logistique multinomiale des déterminants de l'accès aux segments du marché du travail

Variables	Salariné formel		salariné informel		indépendant formel		Indépendant informel	
	B	Exp(B)	B	Exp(B)	B	Exp(B)	B	Exp(B)
Démographie								
Sexe masculin	1,037***	1,294	,776***	1,233	1,571***	1,221	-,571**	1,161
Age	,258***	,998	,209**	,997	,200**	,998	,149**	,999
(Age) ²	-2,193**	1,073	-2,837**	1,157	-1,575	1,212	-1,320	,999
Marié	1,457***	2,820	,435	2,173	2,148***	4,511	1,441***	,565
Education								
Sans-primaire	-1,587***	4,292	,733	1,544	-1,316***	8,551	1,869***	4,225
Moyen	-,986***	,209	,422	2,081	-,424	,268	1,918***	6,479
Secondaire	-2,020	,373	,755	1,526	-,680	,654	2,472	6,809
Formation prof	-,611**	,980	,456	2,127	-,659**	1,973	1,170**	11,848
Emploi								
Milieu urbain	7,049	,543	,146	1,579	,193	,518	2,114	3,223
Salariné formel	-,985***	,373	-,636**	,529	-,793**	,453	-1,523***	,218
Salariné informel	-1,643***	,193	-1,194***	,303	-1,562***	,210	-1,570	,208
Indépendant formel	-1,239*	,265	-1,316	,268	-,274	,761	-1,519	,219
Indépendant informel	-2,453***	8,601	-1,521**	,219	-,998	,407	-1,130	,323

Constante	-5,261 ^{***}	-5,012 ^{***}	- 6,539 ^{***}	- 4,586 ^{***}
-2 Log de vraisemblance	2603,161			
χ^2 (sig)	616,24 (.000)			
Pseudo R² (Nagelkerke)	0,409			
Cas correctement prédits (%)	50,5%			
N	1252			

a) La modalité de référence est : chômeur. b) * = significatif à 10% ; ** = significatif à 5% ; *** = significatif à 1%

Source : résultats obtenus à l'aide du logiciel SPSS version 10.0

